



À Cœur Joie  
Les Passerelles  
24 avenue Joannès Masset  
CS 99261  
69264 LYON cedex 09  
Tél. : +33 (0)4 72 19 83 40  
Fax : +33 (0)4 78 43 43 98

# CHŒUR NATIONAL DES JEUNES À CŒUR JOIE Audition de recrutement

## Aux candidats

### PRESENTATION \_\_\_\_\_

À Cœur Joie est une des organisations les plus importantes du chant choral français ; il rassemble en France plus de 15 000 choristes répartis dans des chœurs d'enfants, de jeunes et d'adultes.

Association culturelle reconnue d'utilité publique, et agréée par le Ministère de la Culture et de la Communication et celui de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et la Vie Associative.

Le **Chœur National des Jeunes existe depuis 10 ans**, il s'est donné pour objectifs de :

1. Offrir à des jeunes une opportunité de perfectionnement de leur pratique par :
  - a. un travail avec des chefs et formateurs vocaux professionnels de haut niveau
  - b. une pratique approfondie du répertoire choral a cappella,
  - c. un travail sur des œuvres d'époques et de styles variés,
  - d. la création d'œuvres contemporaines,
  - e. le travail en commun ou la rencontre avec d'autres chœurs
2. Contribuer au développement individuel de chacun des choristes pour leur permettre la poursuite personnelle d'un parcours musical et choral
3. Contribuer au développement de la musique chorale plus spécialement dans les milieux jeunes
4. Etre une vitrine d'excellence d'À Cœur Joie.

### ORGANISATION \_\_\_\_\_

#### ⇒ Composition du chœur

- les choristes sont âgés de 18 à 28 ans pour les femmes et 30 ans pour les hommes.
- s'engageant à une participation pour une durée minimale de 3 ans, l'âge limite pour intégrer le chœur est de 25 ans pour les femmes et 27 ans pour les hommes.

- les choristes doivent être autonomes en déchiffrage, avoir une expérience vocale, et s'engager à un travail vocal personnel.
- le recrutement se fait à la suite d'une audition et d'un entretien avec le jury
- des auditions de contrôle peuvent être réalisées pendant la période d'engagement.

#### ⇒ Direction du chœur

- la direction musicale est assurée par Fred SJÖBERG (Suède)

#### ⇒ Fonctionnement :

- Le chœur dépend de la structure nationale d'À Cœur Joie. Chaque choriste du Chœur National de Jeunes est tenu à l'adhésion annuelle de 27 € pour les moins de 26 ans et 44€ pour les plus de 26 ans laquelle permet notamment la couverture assurance.
- Le chœur travaille en principe à raison d'une session de 9 jours en été et de 6 week-ends (samedi 10h au dimanche 16h), avec concert en règle générale, répartis de septembre à juillet, et sur l'ensemble du territoire français.
- Le déchiffrage des partitions est réalisé individuellement et au préalable par les choristes. Les partitions sont adressées aux choristes dans des délais compatibles avec cette obligation.
- La présence de chaque choriste est indispensable lors de toutes les manifestations du Chœur National des Jeunes. L'absence peut donner lieu à exclusion.
- Les frais de fonctionnement du chœur sont pris en charge par À Cœur Joie.  
Les frais de voyage sont indemnisés forfaitairement.  
La tenue de concert et les partitions sont à la charge du choriste.

## EPREUVES DE SELECTION \_\_\_\_\_

- **Dossier de candidature** joint à remplir par le candidat.
- **Audition :**
  - déchiffrage sur une partition de chœur (partition remise sur place)
  - interprétation d'une pièce libre (avec ou sans accompagnement piano) - prévoir 5 exemplaires de la partition choisie à remettre sur place pour les membres du jury et le pianiste
  - épreuve vocale
  - entretien avec le jury
- **Durée :** 20 minutes par candidat

Les résultats seront communiqués à tous les candidats dans un délai de huit jours suivant l'audition de recrutement.

#### ⇒ Questions pratiques :

- Si votre dossier de candidature est retenu, vous recevrez **une convocation pour l'audition vous indiquant le lieu, votre horaire** de passage et les moyens d'accès. Le déplacement domicile / lieu de recrutement est à votre charge.